

6 novembre 2002, Québec

Dévoilement du plan d'action

Lors de la rentrée cet automne, j'ai interpellé à la fois les militants du Parti Québécois et les membres de l'équipe ministérielle.

J'ai convié les militants de mon parti à se mobiliser pour mener le Québec à sa souveraineté dans 1000 jours et j'ai confié aux membres du gouvernement la tâche d'élaborer et de mettre en œuvre un ambitieux plan d'action.

Ces appels n'ont pas été vains. Le Parti Québécois élabore en ce moment un plan de promotion de la souveraineté et mène des actions concrètes sur le terrain. Le Conseil national du 30 novembre et du premier décembre offrira au Parti Québécois l'occasion de faire le point sur ce sujet. Aujourd'hui, grâce au travail effectué par l'équipe ministérielle, j'ai le plaisir de présenter le plan d'action du gouvernement.

Ce plan d'action vise deux grands objectifs : d'abord, faire en sorte que la prospérité profite à toutes les Québécoises et à tous les Québécois. Ensuite, assurer à l'ensemble de la population une meilleure qualité de vie en lui donnant accès à des services publics de haut niveau.

Le plan d'action repose sur une vision généreuse du Québec, celle d'une société où les fruits de la prospérité profitent à tous et où l'accès à des services publics de qualité est un droit fondamental et non un privilège.

Pour que cette vision s'incarne davantage dans la réalité du Québec d'aujourd'hui, il faut agir et choisir. Ce plan d'action traduit donc la volonté du gouvernement d'agir de manière cohérente pour répondre aux besoins de la population et d'accentuer ses efforts dans les secteurs prioritaires. Il repose sur un choix de moyens, de principes et de valeurs. Il comprend des annonces nouvelles, mais vise aussi à réaffirmer des engagements déjà formulés et à inscrire les uns et les autres dans une perspective d'ensemble claire et cohérente. En démocratie, il est important que le gouvernement annonce ses couleurs et dise à la population ce qu'il entend faire dans les prochains mois, pourquoi et comment il le fera. Ce plan d'action n'est pas une plate-forme électorale. Celle-ci sera dévoilée en temps opportun, soit après les consultations actuellement en cours auprès des membres du Parti Québécois. En présentant ce plan d'action, nous voulons donc présenter à la population non seulement le sens de nos politiques, mais aussi exposer le plan d'ensemble dans lequel elles s'inscrivent.

Prospérité : la bataille de l'emploi

Le gouvernement entend d'abord inscrire son action dans une perspective de plein emploi. En visant cet objectif ambitieux, le gouvernement annonce clairement qu'il continue de faire de la création d'emplois une priorité incontournable.

La bataille de l'emploi est déjà bien engagée, mais elle n'est pas encore gagnée. Il s'est créé près de 500000 emplois depuis 1994, dont plus de 100000 depuis le début de l'année. Le

taux de chômage a chuté à son plus bas niveau depuis 25 ans. Nous sommes contents mais non satisfaits. Le Québec peut faire mieux. Les efforts pour développer l'économie exigeront de la rigueur, de la constance et de l'audace.

La stratégie économique de plein emploi que présentera la vice-première ministre, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Mme Pauline Marois, répondra à ces exigences. Elle s'articulera autour de quatre axes : la croissance des exportations; le développement de la haute technologie; le développement de la main-d'œuvre; la mise en valeur du potentiel énergétique québécois. Les grands chantiers hydroélectriques qui se déploieront ces prochaines années seront les plus importants depuis les travaux de la baie James. Ils généreront des investissements de plusieurs milliards de dollars et créeront, au cours de cette période, des dizaines de milliers d'emplois.

Les effets de la prospérité doivent profiter à toutes les régions du Québec. Un Québec fort doit être fort de ses régions, de toutes ses régions. Lors du Rendez-vous national des régions, qui se déroulera la semaine prochaine, le gouvernement examinera avec les chefs de file régionaux les moyens de mieux assurer le développement des régions grâce à une autonomie accrue et à un soutien mieux adapté à leurs besoins. Les discussions préliminaires que nous avons eues avec nos partenaires sont prometteuses. J'ai bon espoir que ce rendez-vous marque un tournant important pour les régions du Québec. Personne ne doit être laissé-pour-compte dans le formidable élan qui anime actuellement l'économie du Québec. Une société comme la nôtre qui se veut moderne et civilisée a un devoir humain incontournable : la solidarité entre citoyennes et citoyens et le partage avec les moins nantis. En adoptant une loi qui institue la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement vise à mener le Québec dans le peloton de tête des pays affichant le moins de pauvreté. La solidarité doit rester à l'ordre du jour au Québec. Je compte sur la mobilisation de la société civile et sur toute la détermination de l'équipe ministérielle pour gagner la bataille de l'emploi et apporter la prospérité au Québec, soutenir le développement des régions et offrir l'espoir d'une vie meilleure aux moins nantis. Pour une meilleure qualité de vie Mon gouvernement veut aussi offrir une meilleure qualité de vie à toutes les Québécoises et à tous les Québécois. Pour cela, il faut assurer à tous l'accès à des services publics de qualité. Jamais l'accès à ces services ne devra être lié au revenu ou au statut social des gens.

Pour atteindre cet objectif, il faudra relever de nombreux défis :

Il faudra rendre l'État plus efficace et plus près des gens, un mandat auquel le ministre responsable de l'Administration publique, Joseph Facal, travaille d'arrache-pied. Il faudra agir de manière responsable en évitant de faire miroiter des baisses d'impôt au moment où les dépenses en santé augmentent de façon exponentielle. Il faudra finalement faire les bons choix. Le gouvernement a fait les siens. En santé, l'accès à la médecine de famille est une priorité. Elle se déploiera dans le cadre d'une série d'actions menées énergiquement par le ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault, afin d'assurer une meilleure accessibilité aux soins. Concrètement, cela signifie que toutes les Québécoises et tous les Québécois auront accès à un groupe de médecine de famille d'ici 2005. Le gouvernement enclenche immédiatement la mise en place de 100 de ces groupes. En éducation, le visage de l'école secondaire est appelé à changer radicalement au cours des prochaines années. Elle devra être un milieu d'apprentissage caractérisé par l'excellence. Les élèves

bénéficieront, dès la prochaine rentrée scolaire, d'un meilleur encadrement. Grâce au nouveau programme Ça bouge après l'école, qui sera lancé en septembre 2003, ils auront également accès à davantage d'activités parascolaires, notamment des activités physiques, sportives et de plein air. Le gouvernement continuera de soutenir les familles en créant 50000 nouvelles places en garderies à cinq dollars, qui viendront s'ajouter aux 150000 places déjà existantes. Il examinera également les moyens de mieux concilier le travail et la vie de famille. Le territoire du Québec et la richesse de son habitat naturel constituent notre patrimoine commun et l'héritage de nos enfants. C'est pourquoi la protection de l'environnement constitue une valeur fondamentale de notre projet de société. Au cours des prochains mois, le Québec s'affirmera davantage comme une référence en matière d'environnement, notamment avec l'adoption d'une première politique nationale de l'eau, qui permettra de préserver et de mettre en valeur cette grande richesse du Québec. Sur le plan culturel, le redéploiement de la Télé-Québec en région et une politique du cinéma et de la production audiovisuelle viendront soutenir la création et sensibiliseront le public à la culture québécoise.

La bataille du Québec

Le progrès du Québec et l'affirmation de son identité passeront toujours par la défense vigoureuse de ses intérêts. Le gouvernement n'entend pas à cet égard adopter la stratégie de la « démission tranquille » préconisée par certains. Au contraire, il continuera de défendre avec force et conviction les intérêts du Québec, notamment dans les dossiers du déséquilibre fiscal et des congés parentaux.

Le plan d'action du gouvernement propose donc aux Québécoises et aux Québécois un parcours crédible et cohérent vers un Québec meilleur. Ce plan d'action est déjà bien engagé. Il est le fruit des efforts engagés depuis le mois de juin. Au cours des prochaines semaines, l'équipe ministérielle sera à pied d'œuvre afin que les objectifs prioritaires se traduisent rapidement par des gestes concrets. Le plan d'action est un contrat moral entre le gouvernement et la population. Ce contrat, je m'engage en mon nom et au nom de mes collègues à le remplir avec rigueur, courage et détermination.